



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E90059

VALABLE JUSQU'AU 01/12/2025

ÉDITÉ LE

19/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2002

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 24/04/2025
200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHATEAUROUX 2002B00005

Siret : 440 313 963 00033

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6105763

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 78658519

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78658519

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Raison sociale : SARL LEVOUX PASCAL

320 RUE SYLVAIN REBRIOUX
ZA LES CHAMPS DU BOIS
36130 DEOLS

Téléphone : 02 54 07 98 82

Fax :

Portable :

Site Internet : www.menuiserielevoux.com

E-mail : contact@menuiserielevoux.com

Responsabilité légale :

LEVOUX PASCAL GÉRANT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	24/09/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/11/2023
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	30/11/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	30/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.